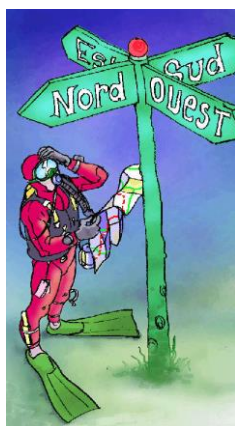




Compte Rendu de réunion
Avec le club de plongée de Sablé sur Sarthe
28 janvier 2014, à la piscine de Sablé



Présents :

Pour le CSAS :

Vice Président : Sylvain Robuchon

Secrétaire : Thierry Drou

Secrétaire adjointe : Béatrice Melot

Trésorier : Olivier Doiteau

Trésorier adjoint : Eric Fricot

Commission Carrière : Jean Jacques Larrive et Eric Fricot

Commission Convivialité : Patrick Bréhault et Alexandra Catherine

Président : Hugues Prat, excusé.

Pour HSMA :

Président : Lionel Lesourd

Vice-Président : Pascal Lechat

Commission Carrière : Patrice Foucault, Pascal Lechat.

Les autres membres du comité directeur n'ont pas été conviés par le président de Château-Gontier.

Ordre du jour :

- Travaux de la carrière
- Rempoissonnement
- Règlement intérieur de la carrière

Travaux carrière :

- **Projet de construction d'un préau près du chalet**

Un devis de la société Paillard a été établi pour une construction de 4m par 6m en réalisation totale entreprise. Montant approximatif de 4000€.

Possibilité de diminuer le coût en réalisant le montage de l'ouvrage par nous-même, celui-ci étant alors livré en kit.

Refaire chiffrage dans cette version.

=> HSMA, Xavier A.

- **Réfection du parking**

Celui-ci réalisé voici quelques années (polyane recouvert de cailloux), redevient terreux ; La sécurité des lieux est engagée (les voitures patinent, et **les plongeurs risquent la chute. Avec tout l'équipement sur le dos...**). A l'étude un décapage avec pose de cailloux sur polyane. Chiffrage à demander.

=> HSMA, Guillaume.

- ❖ Un courrier commun aux deux clubs sera réalisé et adressé à la propriétaire pour demande d'autorisation de travaux et geste financier sur la saison à venir pour la remise en état du parking ; Les deux clubs finançant l'abri supplémentaire.

NB : Dans le courrier, insister sur l'aspect sécuritaire.

- **Aménagement d'une rampe d'accès Handisport.**

Le club de Château-Gontier se forme en « Handisub ». Il souhaite pouvoir construire un ponton en pente pour faciliter la mise à l'eau de personnes handicapées. Ce ponton pourrait aussi servir aux plongeurs valides, pour une remontée plus facile qu'à l'échelle.

=> Lionel envoie le projet handisport à Jean-Jacques.

Pascal précise qu'il a vu des passerelles démontées, qui vont sans doute partir au rebus, à Entrammes. Contacter le Conseil Général 53 pour une récupération.

=> HSMA, Guillaume.

Olivier en profite pour nous présenter un type d'échelle qui permettrait de remonter plus facilement.

D'autre part Jean Jacques propose de présenter un dossier de demande de subventions auprès de l'« AGEFIPH »

- **Eclairage ponton parking :**

Le club de Château-Gontier propose de placer un éclairage fixe sur la falaise derrière le ponton, et un près du parking. Accord du CSAS. Attention, 300w maxi par éclairage. Voir si

éclairage à Led ?

=> HSMA, Jean-Yves.

- **Ligne téléphonique**

Le cout de la ligne est jugé prohibitif (145€/annuel par club) ; Patrick se renseigne auprès de l'opérateur Orange. En fonction du résultat il pourra être demandé à la propriétaire la résiliation de l'actuelle ligne, les clubs reprenant un abonnement.

- **Bactéries - bulleurs**

Une étude, après modélisation de la carrière, démontre que l'efficacité nécessiterait un apport de cinq tonnes de bactéries ; Ce que ne permettent pas les finances des deux clubs. Dans un premier temps cessation d'apport de bactéries tout en maintenant l'utilisation des compresseurs.

Attention à ne pas bouger les bulleurs au fond : la connectique n'est pas souple (tuyaux PVC).

- **Compresseurs**

Actuellement trois compresseurs, un gros et deux petits dont l'un deux hors service, permettent l'oxygénation de la carrière. Eric fournira la puissance du gros compresseur à Sylvain qui lancera une étude de prix.

- **Palettes**

Les palettes d'exercices se dégradent (fragilisation de plateau, vrillage). Des réparations sont nécessaires ; Etat des lieux à faire lors de prochaines plongées.

- **Santé carrière**

La présence d'une trainée noire sur le tombant de la propriétaire du chenil inquiète. Les analyses réalisées jusqu'à maintenant sont correctes et en l'absence de déjections dans la carrière, rien ne peut être fait.

Rempoissonnement :

Statu quo, attente été pour état des lieux.

Règlement intérieur carrière :

HSMA réécrit ce dernier et le propose au CSAS avant contact propriétaire.

Avec le courrier commun pour Mme Monné, lui proposer une nouvelle convention rafraîchie, avec quelques propositions :

Article 15 : Ouvrir à ANMP et FSGT ?

Article 10 : autoriser un véhicule à descendre dans le cadre du projet handisport, pour les personnes à mobilité réduite. Les deux clubs devront travailler sur ce nouveau règlement.

Questions diverses :

Accès carrière aux clubs de Segré, Craon, et Laval : le club de Château-Gontier, privé de piscine depuis 2 ans, a troqué un accueil dans les piscines de ces clubs, en échange de quelques plongées à la carrière. Lionel précise que cela reste une mesure exceptionnelle pour permettre aux adhérents de garder la condition physique, et que cela cessera dès l'ouverture de la piscine de Château-Gontier. Ceci ne semble pas déranger le CSAS.

Descente de la Mayenne : Lionel envoie la feuille de route à Eric.

Merci à tous.